

V.E.  
PARQUET DU GABON à KIGALI

Kigali, le 12 février 1954

N° 232 C.34/L

O b j e t :

Aff: X. (vol simple)

UL

RONDEAU L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

690



KIGALI	MURERA
MUSINA	MURAMBITI
MUSONDO	MIBUNGU
MUSUA	MURINYI
MUSANGU	MIRUGA

Honneur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans le journaux du 1er Janvier 54, des bijoux ont volé, au préjudice de Dame Sophie, née "L" à Kigali :

- 1 sac à main en plastique blanc à deux compartiments, contenant un poudrier rond en cuir clair, un chapelet en or, dans une petite boîte brune gravée le nom nom;
- 2 tubes à rouge à lèvres;
- 2 mouchoirs: l'un gris, l'autre blanc;
- 1 nécessaire à ongles;
- Sa carte d'immatriculation et son permis de conduire.

Je vous prie de vouloir bien faire effectuer les recherches à l'usog et, en cas de découverte, diriger le voleur et les objets sur le Parquet d'Usumbara et m'en aviser.

Je vous prie de faire savoir à ce sujet à moi,  
M. VONKEL, juge au Parquet,  
P. T. P. R. C.

Talot